

Prof. Gilles Falquet

Réf : GF/cg

**ASSEMBLEE PARTICIPATIVE DU CENTRE UNIVERSITAIRE D'INFORMATIQUE
PROCES-VERBAL**

**de la séance du jeudi 16 mars 2017 à 12h15
Salle 301-302 du CUI, Battelle**

Présents :

- Didier Buchs (DB), corps professoral
- Gilles Falquet (GF), président de l'assemblée, corps professoral
- Paola Merlo (PM), corps professoral
- Claudine Métral (CM), corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche
- Luka Nerima (LN), corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche
- Sarah Sabbagh (SS), corps des étudiants
- Elie Zagury (EZ), corps du personnel administratif et technique

- Giovanna Di Marzo Serugendo (GDM), directrice du CUI, invitée permanente de l'assemblée
- Jolita Ralyte (JR), corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, invitée non permanente

Excusés :

- Giacomo Longhi (GL), corps des étudiants
- Svyatoslav Voloshynovskiy (SV), corps professoral

La séance est ouverte à 12h15 par Gilles Falquet.

1.- Adoption de l'ordre du jour

- L'ordre du jour est accepté à l'unanimité des présents.

2.- Adoption de PV

- Il est décidé que le PV de la dernière réunion sera approuvé en même temps que celui-ci au cours de la prochaine réunion.

3.-Formation continue MATIS

- JR explique le fonctionnement de la FC MATIS. Celle-ci est actuellement composée de 3 CAS et 1 DAS. Les prochaines ouvertures d'un 4^{ème} CAS (DASI) et d'un premier MAS sont souhaitées. Les CAS réunis correspondront à 45 crédits ECTS au total. Le nouveau MAS serait le résultat des 4 CAS ainsi qu'un mémoire MAS à 15 crédits ECTS, permettant au total d'obtenir 60 crédits ECTS.
- Le règlement du nouveau CAS DASI a été approuvé à l'unanimité des présents.
- Un vote électronique sera fait pour se prononcer sur le règlement du nouveau MAS après l'envoi des documents.

4.- Formation continue MAS IoT

- Le responsable de cette formation sera le professeur Dimitri Konstantas. Une convention a été signée entre l'Université de Genève, le IoT forum et Mandat International afin de co-diriger cette formation.
- Un vote électronique sera fait afin de se prononcer sur le règlement afin de laisser plus de temps aux membres pour consulter les documents.

5.- Rapatriement des formations continues au CUI

- Au début les FC étaient rattachées à la Faculté des sciences économiques et sociales, puis à la Faculté d'économie et de management. La plupart avaient été rapatriées à la Faculté des sciences de la société lorsque GDM avait remplacé le professeur Michel Léonard parti à la retraite.
- GDM demande si l'Assemblée est favorable au rapatriement des formations continues au CUI. Les FC concernées sont celles qui se trouvent sur le site du CUI, à savoir :
 - CAS, DAS et MAS en Sécurité de l'information (Info Sec) ;
 - MAS en Stratégie et confiance numériques ;
 - CAS en Nouvelles technologies du web ;
 - CAS en Gouvernance de l'information en organisation ;
 - CAS MATIS en Direction des systèmes d'information et des services ;
 - CAS MATIS en Gestion de projets des systèmes d'information et des services ;
 - CAS MATIS en Modélisation des services et des systèmes d'information ;
 - DAS MATIS en Management et technologies des systèmes d'information.
- L'Assemblée est favorable à l'unanimité des présents au rapatriement des FC au CUI.

6.- Diverses nominations

- GDM demande une vérification sur le règlement afin de connaître la position de l'Assemblée concernant les nominations/renouvellements des MER/professeurs au CUI sur fonds. Il est stipulé que l'Assemblée n'a pas à se prononcer sur ce sujet.

7.- Divers

- Il est rappelé que l'assemblée doit être tenue au courant du budget du CUI, EZ se chargera de faire parvenir aux membres le budget.
- GF mentionne que les prochaines élections pour l'Assemblée seront en avril, pour une prise en fonction en mai. Il faudrait établir des listes par groupe (corps professoral, collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, étudiants et personnel administratif et technique).

La séance est levée à 13h03.